DÉFINITION DE CAS DE MORT INATTENDUE DU NOURRISSON ET D'ÉVÉNEMENTS GRAVES ET APPARENTS METTANT EN JEU LE PRONOSTIC VITAL AU DÉBUT DE LA PÉRIODE POSTNATALE

Signaler les nourrissons qui respectent **tous** les critères suivants :

- Au moins 35 semaines d'âge gestationnel
- Indice d'Apgar d'au moins 8 à cinq minutes de vie (si on le connaît)
- Arrêt cardiorespiratoire aigu et inattendu au cours des sept premiers jours de vie (le jour 1 correspondant au jour de l'accouchement)
- Décès ou soutien respiratoire mécanique sous hospitalisation, pendant au moins 12 heures